

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2024-04-02

04 avril 2024

Approbation du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) de France compétences pour la période 2024-2027

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5, R. 6123-8,

Après en avoir délibéré le 4 avril 2024,

Décide :

Article 1

Le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) de France compétences pour la période 2024-2027 est approuvé.

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie,
Le 4 avril 2024

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration

